



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

11 NOV 2019

1462

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg
Luxembourg, le 11 novembre 2019

Par la présente, j'ai l'honneur de vous Informer que, conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Madame la Ministre de la Culture.

Selon nos informations, un certain nombre de communes attendent depuis un bon moment voire certaines années l'attribution définitive de leur convention avec le Ministère de la Culture. Les communes sont actuellement sur le point d'établir leur budget communal de 2020, mais faute de convention elles ne peuvent pas inclure la convention dans leurs comptes.

Les communes concernées risquent de manquer du financement nécessaire pour la mise en exécution de leur projet culturel.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Culture :

- Madame la Ministre peut-elle nous confirmer ces informations ?
- Combien de communes sont concernées ?
- De quelle manière la Ministre veut-elle remédier à cet état de fait afin d'éviter le risque d'une impasse financière des communes dans la mise en œuvre de leur projet culturel ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite Considération.

Marc Spautz, Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 11 novembre 2019

Objet : Question parlementaire n° 1462 du 11.11.2019 de Monsieur le Député Marc Spautz -
Conventions culturelles avec les communes

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés